

Capacité d'accueil et Fréquentation Touristique 2009

dans le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures

DANS CE NUMÉRO :

La capacité d'accueil touristique

Les restaurants

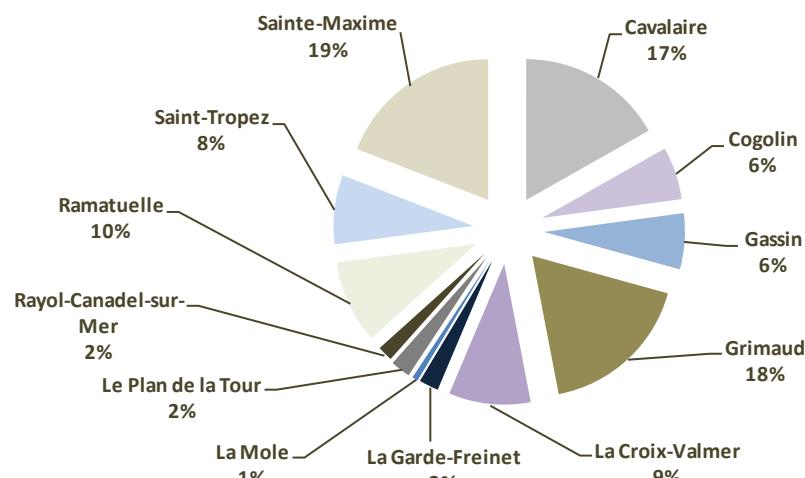
La fréquentation touristique

Suivi de satisfaction clientèle : centrale de réservation-enquête ADT

La capacité d'accueil touristique 2009

Sources : Offices de Tourisme, Guide pratique Maison du Tourisme, INSEE

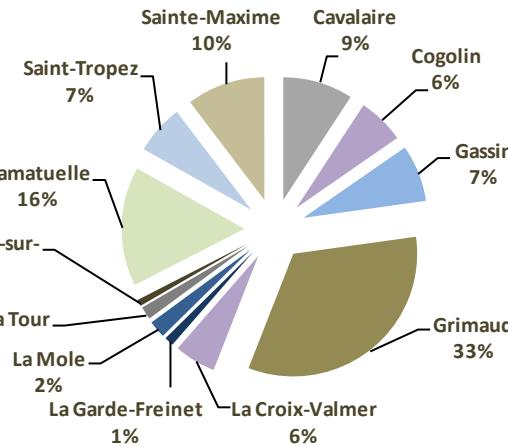
Pourcentage de lits touristiques par commune



Le pourcentage de lits touristiques par commune comprend à la fois la capacité d'accueil marchande et non marchande, à savoir, la résidence secondaire et les logements occasionnels. Depuis le dernier recensement l'INSEE comptabilise les logements touristiques meublés loués dans la catégorie résidences secondaires.

Ainsi, 64 % des lits touristiques sont répartis sur 4 communes : Sainte-Maxime, Grimaud, Cavalaire et Ramatuelle. La Croix-Valmer, Saint-Tropez, Cogolin et Gassin représentent 29 % de l'offre. 7 % des lits sont répartis entre Le Plan de la Tour, Rayol-Canadel-sur-Mer, La Garde-Freinet et La Mole.

Pourcentage de lits marchands par commune



La capacité d'accueil marchande est constituée de l'ensemble des hébergements marchands du bassin en dehors des locations meublées car il existe un risque de double comptage entre le recensement dans les communes et les Offices de Tourisme et le recensement INSEE.

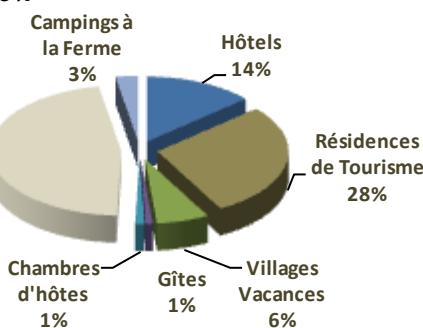
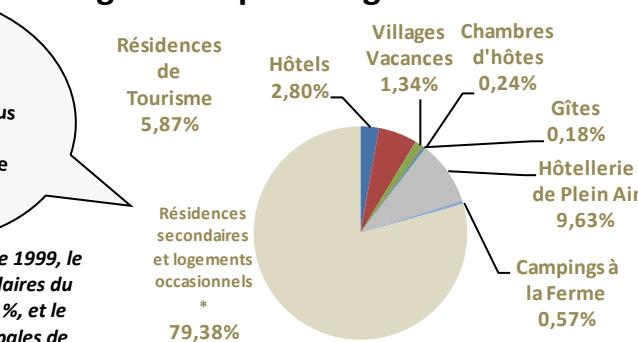


Depuis 2006, le paysage de l'offre marchande d'hébergements s'est légèrement modifié. Même si les communes à forte capacité d'accueil demeurent en tête : Grimaud (+ 7 %), Ramatuelle (- 1 %), Sainte-Maxime (+2%), Cavalaire (+1 %), il apparaît que l'offre a évolué. Certains hébergements se sont transformés : la location de tente en camping est devenue de la location de mobil-home, des résidences de tourisme ont été morcelées et vendues en appartements individuels, des hôtels ont augmenté ou diminué leur capacité d'accueil ou ont été transformés en chambres d'hôtes, ou encore, vendus et morcelés pour devenir des appartements en résidence secondaire...

Pourcentage d'hébergements par catégorie

A noter : afin de comparer 2009 à 1999, l'INSEE a inclus les logements occasionnels dans le comptage 1999.

Par rapport au recensement de 1999, le nombre de résidences secondaires du bassin a augmenté de 19,64 %, et le nombre de résidences principales de 17,18 %, contre respectivement + 25,43 % et + 18,18 % entre 1990 et 1999.



La capacité d'accueil totale du bassin touristique est constituée à 79,38 % de résidences secondaires et logements occasionnels (meublés). L'hôtellerie de plein air représente 9,63 % de l'hébergement, la résidence de tourisme 5,87 % et l'hôtellerie seulement 2,8 %.

Suivant les préconisations du SCOT, les communes ont légèrement freiné l'augmentation des résidences secondaires en faveur des résidences principales. Dans le même temps, l'hébergement marchand a diminué de 6,04 % entre 1999 et 2009.

Le département du Var a vu son parc de résidences secondaires augmenter de + 13,3 % et les résidences principales de 8,13 %. Il est à noter que le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures représente 23,77 % des résidences secondaires et logements occasionnels du département, contre 21,48 % en 1999. Le territoire représente 5,8 % des résidences principales du département (5,6 % en 1999).

Capacité d'accueil 2009 par commune en nombre de lits

Nombre de lits	Hôtels	Résidences de tourisme	Villages Vacances	Gîtes	Chambres d'hôtes	Hôtellerie de Plein Air	Campings à la Ferme	Total Lits Marchands	Résidences secondaires et logements occasionnels*	Total Général 2009
Cavalaire	428	900	46	8	28	3 429	0	4 839	38 020	42 859
Cogolin	580	360	558	45	32	1 596	60	3 231	12 215	15 446
Gassin	534	1 641	500	25	32	1 125	60	3 917	12 490	16 407
Grimaud	658	5 749	0	94	146	10 431	345	17 423	27 690	45 113
La Croix-Valmer	600	1 165	360	43	70	633	0	2 871	21 070	23 941
La Garde-Freinet	46	0	0	76	38	480	0	640	5 125	5 765
La Mole	0	0	0	4	0	1 200	0	1 204	510	1 714
Le Plan de la Tour	24	444	215	42	76	0	96	897	4 910	5 807
Rayol-Canadel-sur-Mer	174	257	0	0	16	0	0	447	4 030	4 477
Ramatuelle	928	523	660	19	84	5 286	765	8 265	16 105	24 370
Saint-Tropez	1 766	1 368	210	22	48	0	0	3 414	16 990	20 404
Sainte-Maxime	1 396	2 560	867	69	40	378	120	5 430	43 310	48 740
Total par hébergement	7 134	14 967	3 416	447	610	24 558	1 446	52 578	202 465	255 043

Le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures présente une grande diversité de l'offre aussi bien en type d'hébergement que dans la gamme. Il est le premier territoire du département en terme d'hôtellerie de luxe tout en offrant à l'ensemble de la clientèle fréquentant notre bassin des hébergements de qualité et diversifiés dans les autres catégories. Cette offre,

complémentaire entre les communes, permet d'avoir un panel riche et varié pour l'ensemble des visiteurs.

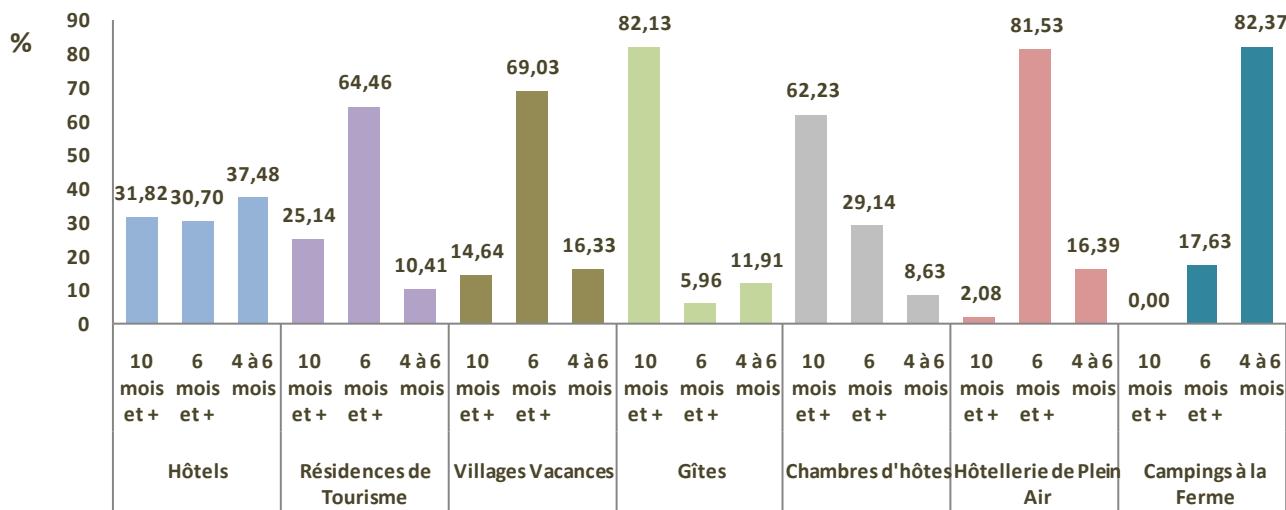
 Il faut tout de même constater que 57,33 % de l'offre hôtelière est située sur 3 communes (Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Ramatuelle) ; 78 % de l'hôtellerie de plein air concerne 3 communes (Grimaud, Ramatuelle, Cavalaire).

Enfin, les résidences de tourisme sont implantées sur 10 des 12 communes avec une prépondérance pour Grimaud, Sainte-Maxime, Gassin, Saint-Tropez, La Croix-Valmer, soit 83,4 % de l'offre.

Concernant la résidence secondaire et le logement occasionnel, toutes les communes sont concernées avec une prédominance à Sainte-Maxime, Cavalaire, Grimaud, La Croix-Valmer représentant 64,25 % des lits. Cogolin, Gassin, Ramatuelle et Saint-Tropez représentant 28,5 % de l'offre et enfin, La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour, Rayol-Canadel-sur-Mer et La Mole ne représentent que 7,2 % du nombre de lits en résidences secondaires et logements occasionnels.

* Résidence Secondaire et logement occasionnel - définition INSEE : « Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont regroupées ».

La saisonnalité de l'hébergement



Sources : Maison du Tourisme

Le caractère saisonnier des hébergements du bassin est bien marqué. L'hôtellerie est la seule activité où l'on a une répartition quasi équivalente sur les périodes d'ouverture. D'un autre côté, les résidences de tourisme (64,46 %), les villages de vacances (69,03 %) et l'hôtellerie de plein air à majorité 4* et 3* sont ouverts 6 mois et + par an (81,53 %), c'est-à-dire, entre mars et octobre. Les gîtes et chambres d'hôtes sont quant eux majoritairement ouverts à l'année. Enfin, le camping à la ferme est ouvert à 82,37 % entre 4 et 6 mois, soit entre avril et septembre avec une forte proportion entre juin et août.

Parmi les hôtels, 50 % des lits en hôtels 5* - 4* sont ouverts 4 à 6 mois par an et 32 % sont ouverts 6 mois et +. L'hôtellerie 3* a 38 % de ses lits ouverts 10 mois et +, 29 % 6 mois et plus, 32 % 4 à 6 mois. 45 % des lits en hôtels 2* sont ouverts 10 mois et +, 46 % sont ouverts 6 mois et +. 84 % de l'hôtellerie 1* est ouverte 4 à 6 mois tandis que les hôtels non-classés ont 46 % de leurs lits ouverts 10 mois et +, 47 % ouverts 4 à 6 mois.

Cette complémentarité d'ouverture des établissements sur les douze communes permet là encore de proposer une offre diversifiée toute l'année.

Les restaurants

Sources : Maison du Tourisme

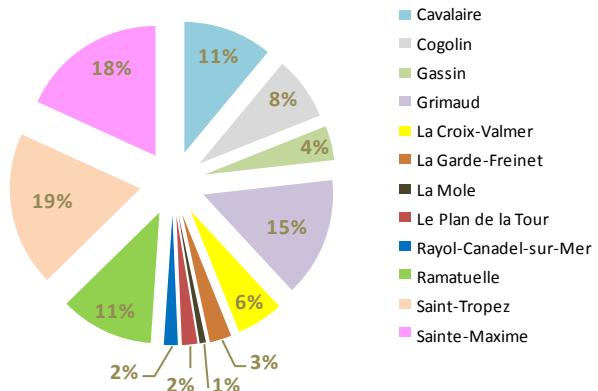
Les 12 communes du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures comptabilisent 517 restaurants ainsi répartis : au bord de l'eau, restauration rapide, spécialités françaises et étrangères.

Avec environ 49 000 places assises, les restaurants représentent une catégorie non négligeable dans l'activité économique du territoire, qui en raison de l'activité saisonnière, sont un fort pourvoyeur d'emplois entre Pâques et octobre.

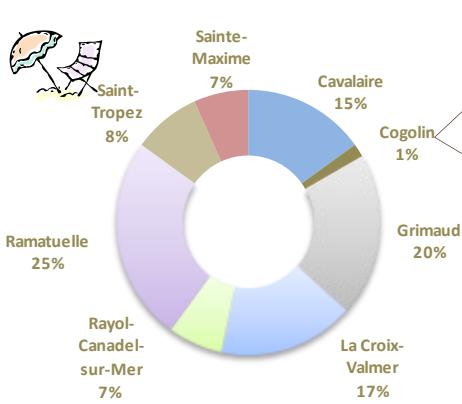


63 % des restaurants sont répartis sur 4 communes, à savoir : Saint-Tropez (19 %), Sainte-Maxime (18 %), Grimaud (15 %), Cavalaire (11 %). 65 % d'entre eux sur ces quatre communes sont ouverts 10 mois et +.

Pourcentage de restaurants par commune

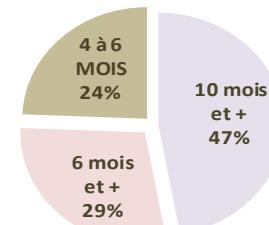


Pourcentage de restaurants de plage par commune



Ramatuelle, avec 11 % de l'offre est la commune qui a le plus de restaurants de plage (25 %), suivie de Grimaud 20 %, La Croix-Valmer 17 %, Cavalaire 15 %. Ces établissements sont, en moyenne, ouverts 4 à 6 mois par an.

La saisonnalité des restaurants



47 % des restaurants (toutes spécialités confondues) du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures sont ouverts 10 mois et + et 29 % sont ouverts 6 mois et +

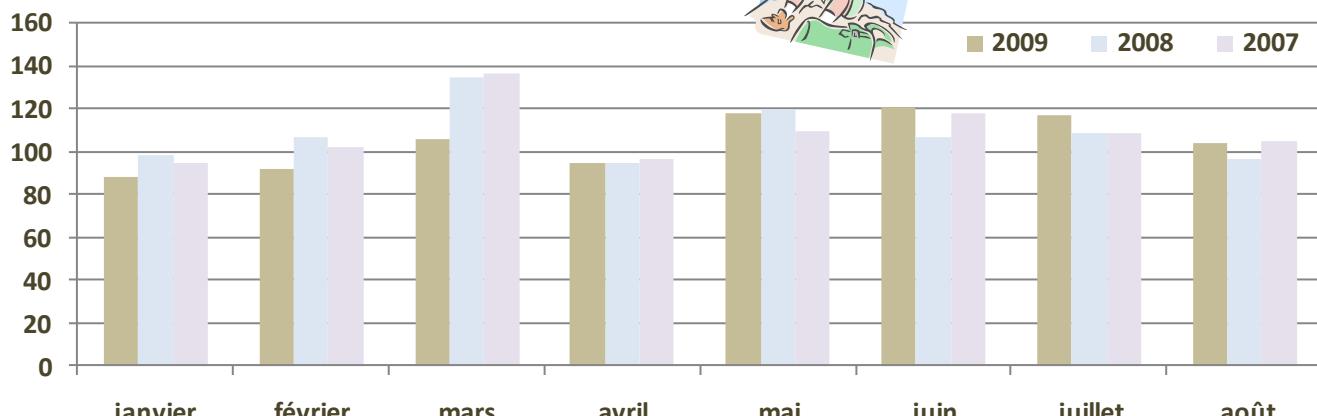
- A noter :**
- Sur les 24 % de restaurants ouverts de 4 à 6 mois, 48 % d'entre eux sont des établissements de plages (environ 60 établissements).
 - Parmi les restaurants ouverts à l'année 12 % d'entre eux font de la restauration rapide.

La fréquentation touristique 2009

Fréquentation des Offices de Tourisme



2009 2008 2007



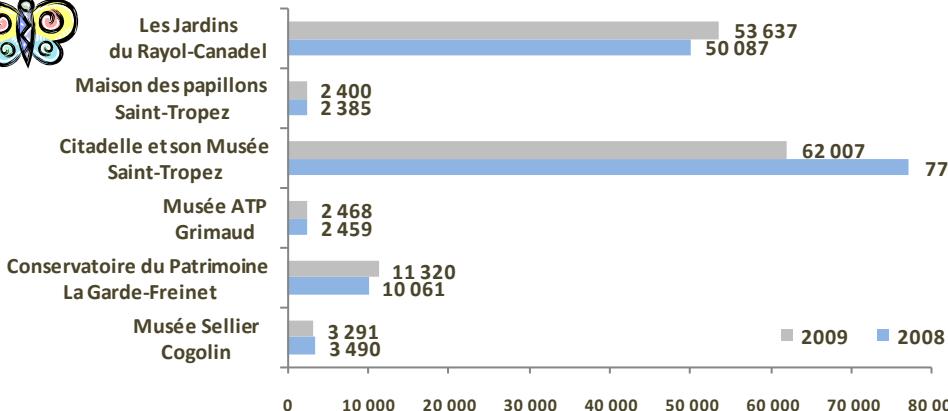
Sources : Offices de Tourisme

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
2009	88	92	106	95	118	121	117	104
2008	98	107	135	95	120	107	109	96
2007	95	103	136	97	110	118	108	105

Indice base 100 en 2004

Malgré une baisse de fréquentation entre janvier et mars 2009 sur l'ensemble du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures, les Offices de Tourisme ont maintenu, voire augmenté leur niveau de fréquentation d'avril à août par rapport à 2007 et 2008 et ce en dépit d'un contexte économique international peu favorable. Une fois encore, ce sont la qualité des événements proposés par les communes en aile de saison qui ont permis ce maintien de fréquentation de nos villages.

Fréquentation des Musées - janvier à octobre 2008 / 2009



Depuis plusieurs années, la dynamique des musées et jardins a permis de maintenir, voire d'augmenter la fréquentation de nos différents sites. Ainsi, des sites tels que le musée des ATP de Grimaud et le Conservatoire du Patrimoine à La Garde-Freinet travaillent en partenariat pour proposer des expositions thématiques complémentaires sur les deux sites.

Sources : jardins du Rayol, maison des papillons, citadelle, musée ATP, conservatoire du patrimoine, musée Sellier

De même, les jardins du Domaine du Rayol proposent des activités différentes : visites thématiques, guidées ou avec audio-guide, des ateliers de formation, des expositions permanentes...

Ou encore, la Maison des Papillons, qui propose des expositions thématiques agrémentées de conférences au Château de la Moutte...

Quant à la Citadelle, sa fréquentation augmente régulièrement depuis 2007. Cet accroissement est dû à la qualité des expositions proposées mais surtout à la mise en place d'une tarification unique à 2,50 € pour tous les visiteurs et gratuité pour les -8 ans. Cette baisse tarifaire a entraîné une hausse immédiate de fréquentation. En effet, avant 2007, la fréquentation du site était de l'ordre de 44 000 visiteurs par an. Depuis l'application de ce tarif bas, la Citadelle a été le deuxième site payant le plus visité du Var après l'Abbaye du Thoronet (113 000 visiteurs). L'année 2009, malgré la crise et les mauvaises conditions météo d'ailes de saison, a été une année de fréquentation élevée.

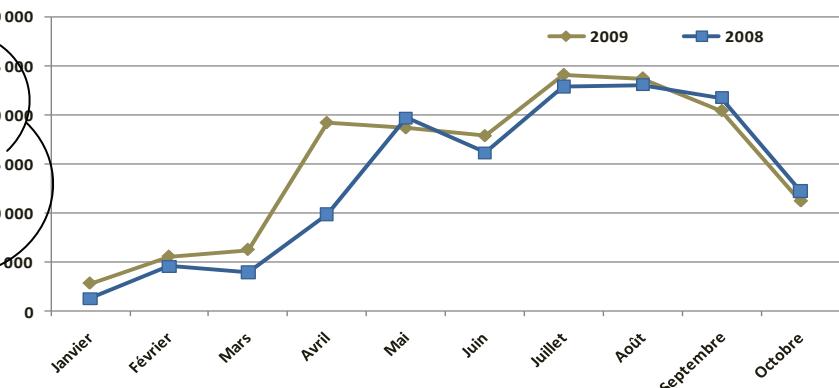
L'objectif des responsables du site, à l'ouverture du futur musée d'histoire maritime de la Citadelle en 2011 est de conserver un tarif attractif (1,50 € à 3 €) et d'avoir au moins 100 000 visiteurs par an.



A noter : Le musée de l'Annonciade ne nous ayant pas fourni ses données dans les temps, l'évolution de la fréquentation du site en 2009 n'a pas été possible.



En 2009, le niveau de fréquentation des musées et jardins est en légère hausse par rapport à 2008. Même si l'on constate une légère diminution en mai et en septembre - octobre. Cette baisse est essentiellement due aux conditions météorologiques peu propices à la venue de visiteurs sur ces périodes



Estimation du volume de fréquentation touristique dans le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures obtenu à partir du tonnage des ordures ménagères - 2007 / 2009

Sources : mairies, SIVOM du Golfe, SIVU ordures ménagères

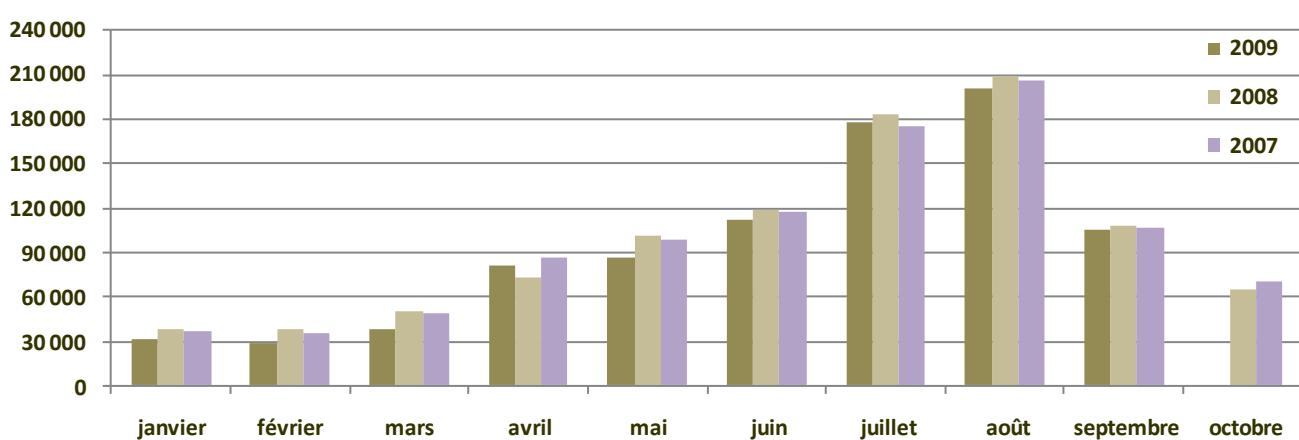
Le volume de fréquentation touristique est une moyenne journalière obtenue à partir du tonnage des ordures ménagères collectées sur les 12 communes du bassin. Rappel : Pour calculer la fréquentation touristique mensuelle par le tonnage des ordures ménagères, on distingue deux types de communes.

Les communes A ayant une importante capacité d'accueil : Cavalaire, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix-Valmer, Ramatuelle, Sainte-Maxime, Saint-Tropez.

Les communes B ayant une faible capacité d'accueil : La Garde-Freinet, La Mole, Rayol-Canadel-sur-Mer, et Plan de la Tour.

On estime qu'un habitant permanent d'une commune A rejette 1,2kg et un touriste 0,9kg et qu'un habitant permanent d'une commune B rejette 0,9kg et un touriste 0,7kg.

A noter : les campings des Prairies de la Mer à Grimaud et du Kon Tiki à Ramatuelle ne sont pas comptabilisés dans les données OM de ces communes.



Moyenne journalière	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre
2009	31 682	28 889	38 000	80 748	87 098	111 947	178 500	200 970	105 767	
2008	37 882	38 413	50 610	72 843	101 256	118 976	183 412	209 465	107 602	65 487
2007	37 182	34 961	48 345	86 928	98 737	117 158	175 638	205 587	107 089	70 264



La fréquentation touristique moyenne par jour en 2009 sur l'ensemble du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures a légèrement diminué au cours du 1er trimestre. La météo mais aussi l'enneigement important dans les stations de ski ont provoqué cette baisse.

Lors des vacances de Pâques, la fréquentation a augmenté de 11 % par rapport à 2008 sans pour autant atteindre avril 2007. Mai accuse une baisse de 14 % par rapport à 2008 et de 12 % par rapport à 2007. En juillet -août, la baisse n'est que de 3,4 % par rapport à 2008. Le mois de septembre est sensiblement identique aux années antérieures.

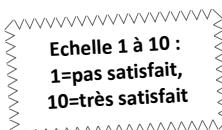
L'enquête de conjoncture réalisée par l'observatoire régional du tourisme confirme que malgré cette petite baisse, la majorité des professionnels interrogés sont satisfaits de la fréquentation touristique 2009. En dépit d'une situation économique difficile, la bonne opinion des professionnels sur l'activité touristique nous indique que la région a su tirer son épingle du jeu et confirmer son dynamisme et son attractivité.

Suivi de satisfaction client de la centrale de réservation Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures : juillet - août 2009 enquête ADT - Var Tourisme

Le suivi de satisfaction de la clientèle est réalisé à partir d'un questionnaire diffusé par les Maisons de Pôle du Var (4). Ce questionnaire est à remplir par le client en mode autonome via une newsletter diffusée 15 jours après la date du séjour.

Il s'agit de mesurer trois dimensions de la satisfaction des touristes, à savoir :

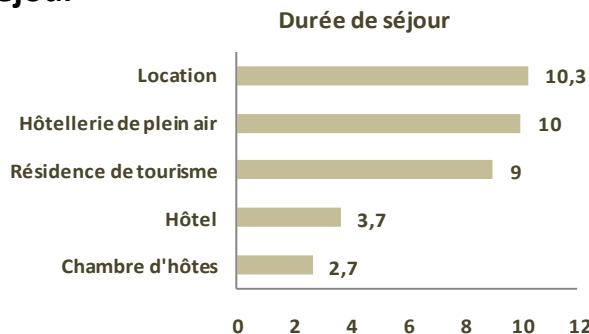
- Satisfaction globale du séjour ;
- Satisfaction des thèmes permettant de déterminer les éléments d'un séjour : accessibilité, accueil, sites visités... ;
- Satisfaction des critères permettant de définir les thèmes.



Le taux de retour de la centrale du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures est de 16 % contre 18 % sur le département. La centrale du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures concentre 43 % des réponses de la vague de suivi juillet - août.

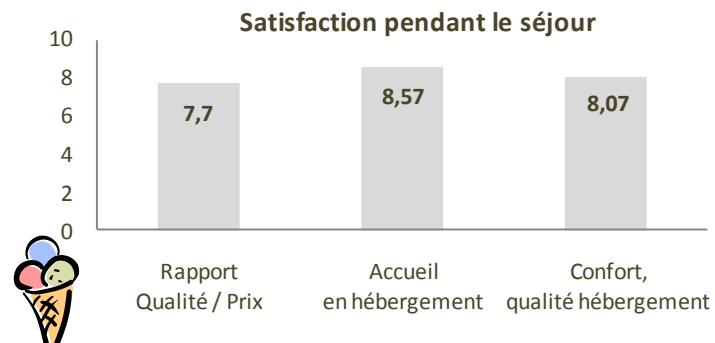


L'hébergement : Durée de séjour par mode d'hébergement et satisfaction pendant le séjour



Les locations meublées avec une durée de séjour supérieure à 10 jours arrivent en tête. L'hôtellerie de plein air et la résidence de tourisme (séjour à la semaine minimum) suivent de près le choix d'hébergement. Beaucoup plus loin on retrouve l'hôtel et la chambre d'hôtes qui ont de plus en plus tendance à recevoir de la clientèle en courts séjours.

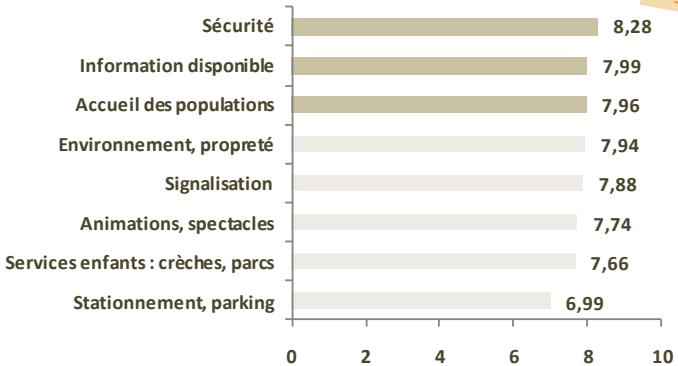
Concernant le degré de satisfaction, la clientèle de la centrale de réservation est globalement satisfaite par les prestations de l'hébergement consommé. Comme pour l'ensemble du Département, 75 % de la clientèle de la centrale du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures est satisfaite de son séjour.



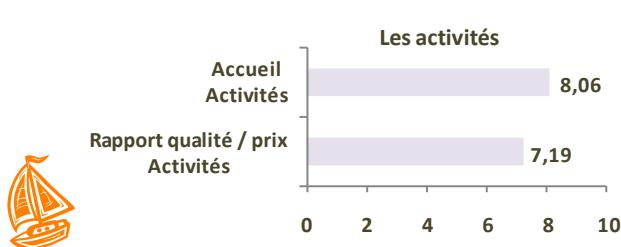
Satisfaction sur le territoire d'accueil pendant le séjour

Si le client est satisfait par les critères du territoire d'accueil, et plus particulièrement par la sécurité et la disponibilité de l'information, il existe une possibilité de progression sur le stationnement. L'accueil des populations est en troisième position avant la propreté et la signalisation.

On constate également un bon niveau de satisfaction sur les animations et spectacles proposés dans nos communes.



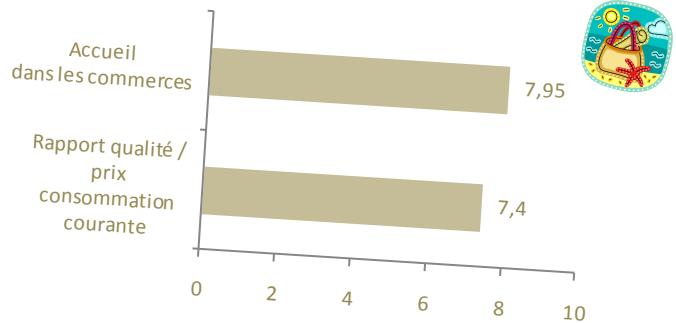
Satisfaction sur les activités et les restaurants du séjour



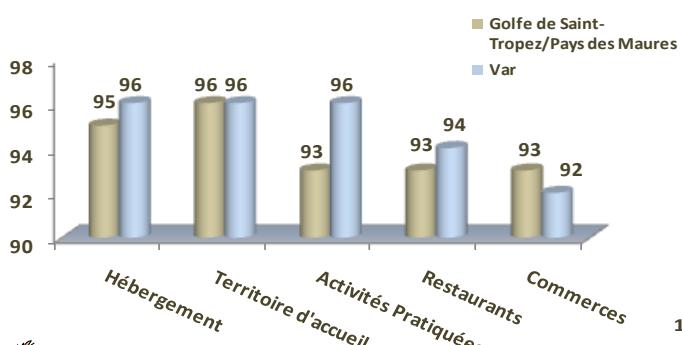
Les clientèles sont globalement satisfaites des activités pratiquées lors de leur séjour dans le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures. Le rapport qualité/prix est à améliorer surtout dans les restaurants en juillet - août.

Satisfaction sur les commerces du séjour

La clientèle est en général satisfaite de l'accueil dans les commerces avec un bémol sur le rapport qualité / prix proposé sur les produits de consommation courante.



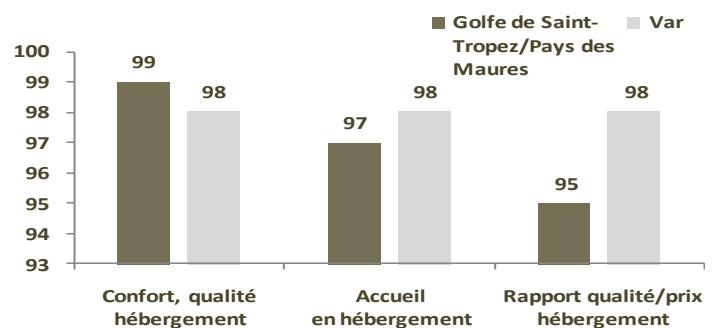
Evolution de la satisfaction sur les éléments d'un séjour et sur l'hébergement



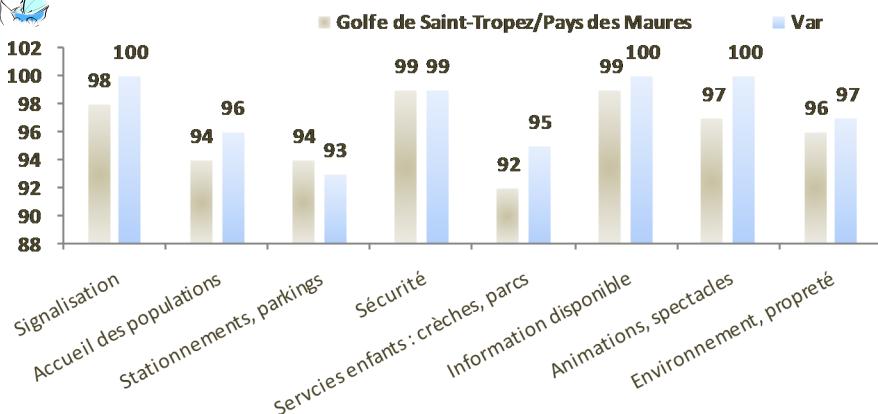
Concernant les hébergements, si le niveau de satisfaction est maintenu entre la période avril-juin et l'été 2009 sur le confort/la qualité, il diminue plus particulièrement sur le rapport qualité/prix. Par rapport au département du Var, la baisse est plus significative.



Par rapport à la période avril - juin, la satisfaction de la clientèle diminue pendant l'été dans les commerces, les activités et les restaurants. D'où l'intérêt de participer aux démarches qualité de la CCI Var.



Evolution de la satisfaction sur l'élément « territoire d'accueil »

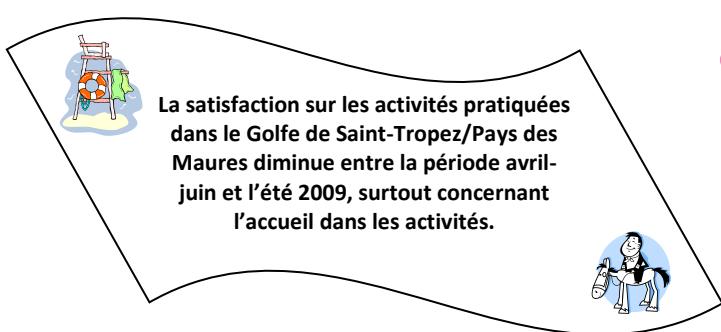


Au niveau du territoire d'accueil, si le niveau de satisfaction est maintenu entre la période d'avril à juin et l'été 2009 sur la disponibilité de l'information et la sécurité, il diminue plus particulièrement sur les stationnements et l'accueil des populations.

Dans l'ensemble, le niveau de satisfaction de la clientèle du territoire est équivalent à celui du département hormis sur la signalisation et l'accueil des populations (-2), les services enfants et les animations (-3).



Evolution de la satisfaction sur les « activités pratiquées »

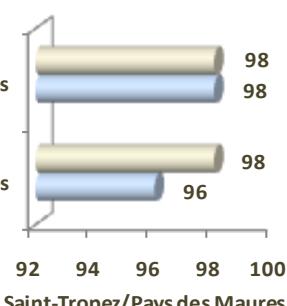


Rapport qualité/prix activités

Accueil dans les activités

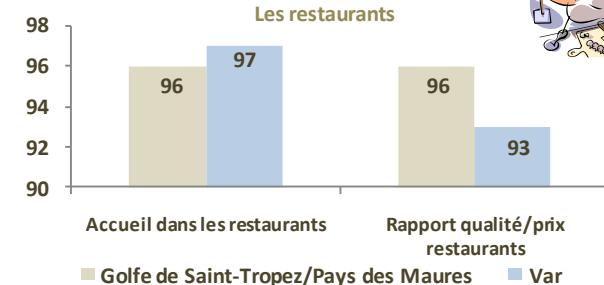
Var

Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures



Evolution de la satisfaction dans les commerces » et dans les restaurants

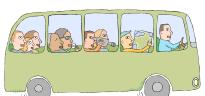
La satisfaction dans les commerces et les restaurants est en diminution sensible entre avril-juin 2009 et l'été surtout sur l'accueil.



Résultats de l'enquête de suivi de satisfaction. Il est constaté une diminution du niveau de satisfaction sur l'ensemble des critères par rapport aux résultats de la période avril - juin 2009. Le rapport qualité/prix dans les commerces, les activités et les hébergements est un critère important pour satisfaire le client. La disponibilité de l'information, la signalisation, la sécurité et l'accueil dans les restaurants sont des acquis à maintenir.

Le profil type de la clientèle fréquentant le département est à 75 % française et 25 % étrangère contre 65 % française et 35 % dans le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures. Cette clientèle est originaire d'Ile de France suivie de PACA et Rhône-Alpes.

En juillet - août, l'intérêt de la clientèle porte par ordre de priorité sur l'hôtellerie, la location meublée, la chambre d'hôtes, la résidence de tourisme, l'hôtellerie de plein air et les villages de vacances. L'hôtellerie concerne plus de la moitié des réponses en juillet - août contre 38 % d'avril à juin 2009 même si les séjours sont plus courts que pour les autres types d'hébergements. Concernant les activités, l'intérêt de la clientèle porte, par ordre de priorité, sur les loisirs, les activités nautiques, les découvertes à thème, les balades commentées.



Conclusion - La capacité d'accueil touristique dans le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures a sensiblement évolué depuis 10 ans. Certains hébergements ont disparu au profit de résidences secondaires, résidences de tourisme, chambres d'hôtes... L'offre diversifiée doit désormais s'attacher à conserver cette richesse qui caractérise notre bassin touristique. Pour conserver cette complémentarité entre les communes il est nécessaire de s'orienter vers une offre axée sur le tourisme « vert » en proposant, pour certaines communes, des gîtes, des chambres et tables d'hôtes en parallèle d'activités natures pour découvrir la beauté et la qualité des paysages de notre territoire.

Les restaurants sont un levier primordial dont on doit tenir compte dans l'économie touristique du Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures. Ils offrent à la fois une grande variété : spécialités, au bord de l'eau, gastronomiques, restauration rapide... et vont de pair avec la diversité des hébergements. Ils sont aussi un gros pourvoyeur d'emplois en majeure partie saisonniers. Les résultats de l'enquête de satisfaction démontrent tout de même que la clientèle est sensible à l'accueil dans les restaurants et au rapport qualité/prix.

L'enquête de suivi de satisfaction des centrales affiche un taux de satisfaction de séjour de la clientèle à hauteur de 75 % pour le Golfe de Saint-Tropez/Pays des Maures semblable à la moyenne départementale. Ce niveau est en baisse de 6 % par rapport à avril-juin (5 % pour le département). Les principaux points forts qui ressortent de cette enquête sont l'accueil et la qualité des hébergements, l'accueil lors de la pratique d'activités mais aussi l'accueil par les populations. L'environnement/propreté et les animations/spectacles sont aussi des éléments forts à maintenir. Par contre, le rapport qualité/prix dans les commerces, les activités et les hébergements est un critère important pour satisfaire le client.

Concernant la fréquentation touristique, d'après l'enquête menée à l'échelon régional (CRT PACA), la saison 2009 s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes malgré un contexte économique peu favorable. La fréquentation de la clientèle étrangère est demeurée stable par rapport à 2008 tandis que les touristes français ont été plus nombreux. La clientèle nationale a privilégié les vacances en France plutôt qu'à l'étranger. Ainsi, l'origine géographique de la clientèle française est essentiellement d'Ile de France, suivie de près par la clientèle régionale, du Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes. Les étrangers sont originaires de Belgique, Allemagne et Italie. Les Britanniques ont été moins nombreux, sans doute du fait du taux de change moins intéressant pour eux. Il est vrai que les conditions climatiques très favorables comparativement aux autres régions françaises et la richesse de son offre la position de leader à la région pour les touristes français, surtout sur le segment de la clientèle familiale.

Le bilan de fréquentation touristique 2009 est tout de même impacté par les conséquences de la crise économique sur les comportements et le pouvoir d'achat des touristes. Les clients ont été plus attentifs aux prix et exigeants sur la qualité des prestations pour mieux contrôler leurs dépenses et leur budget. En effet, en terme de dépenses, les vacances apparaissent comme l'un des postes les plus visés pour faire des économies constituant ainsi une des conséquences les plus négatives de la crise économique pour les professionnels du tourisme. Pendant leur séjour, les touristes sont de plus en plus nombreux à chercher les bonnes affaires ou à économiser sur la restauration, en privilégiant la restauration rapide au lieu de la restauration traditionnelle par exemple. Même comportement pour toutes les autres activités payantes sur le lieu de séjour qui sont également limitées. Face à cette mutation des comportements touristiques, la majorité des professionnels du tourisme en région PACA a dû et a su s'adapter. Ils ont manifestement réussi à proposer des séjours correspondant davantage aux nouvelles attentes des touristes, à la fois en termes de prix mais aussi de qualité et de diversité des services proposés.

Ces nouveaux comportements touristiques pèsent négativement sur les dépenses des touristes (*en moyenne 43 € par personne et par jour*) et le chiffre d'affaires des professionnels. Par contre, ils ont eu des effets positifs sur les niveaux de fréquentation touristique :

- le choix de privilégier la France et particulièrement la région PACA pour sa proximité ;
- une meilleure répartition saisonnière des séjours avec le recours croissant aux départs hors saison moins chers qu'en saison (courts séjours autour des week-ends).

